



Assemblée générale du Club subaquatique lavallois

9 octobre 2020

Délibérations soumises au vote des adhérents :

- *approbation du rapport d'activité du président :*

- *approbation du rapport d'activité des secrétaires :*

- *approbation du rapport d'activité de la trésorière et mis en report à nouveau de l'excédent d'exercice 2019-2020 en vue de consolider les capitaux propres du CSL :*

Rappel des orientations 2016 – 2020 :

Janvier 2017

PROJET GENERAL SPORTIF DU CLUB – OLYMPIADE 2016 / 2020

1. Généralités :

Le CSL (Club Subaquatique Lavallois) est affilié à FFESSM (Fédération Française d'Etude et de Sport Sous-marin) , <http://www.club-sub-laval.com> . Il a été créé en 1971, l'historique peut être consulté sur le site du club. Sur le département, six club de plongée FFESSM, proposent leurs activités.

Le club de Laval est le club du département qui le plus de licencié. En 2017, à ce jour nous sommes 180 adhérents (adultes, hommes, femmes, enfants, handibulles). Nous proposons au sein de notre club les activités suivantes :

- Plongée scaphandre
- Plongée Apnée
- Pêche sous-marine
- Plongée enfant
- Nage avec palme
- Plongée handisport
- Plongée biologie
- commission photo CLAUVIS

Plus de 45 moniteurs fédéraux (MF1 – MF2 – scaphandre, nage, handi, apnée, pêche) encadrent l'ensemble des activités proposées en piscine le lundi soir, mercredi soir et samedi après-midi ou en milieu naturel (mer, carrières dont la carrière de Louverné) tout au long de l'année.

2. Des orientations organisationnelles :

Le travail du bureau, le rôle du Comité Directeur

En novembre 2016, un nouveau Comité Directeur est en place, il est renouvelé pour 1/2 des membres pour cette nouvelle olympiade, pour la composition du bureau, il reste stable, Pascal LOURY prend le poste de vice président. A la relecture des statuts de l'association, le travail du bureau composé de 6 personnes, est de proposer les orientations du club, celle-ci sont soumises au vote des 20 membres du Comité Directeur. Ce travail est visible sur le site du club, les PV des CA du comité Directeur sont publiés sur le site du Club, donc visibles par l'ensemble des licenciés <http://www.club-sub-laval.com> .

3. Des objectifs généraux :

→ Matériel du club :

Le club nécessite un matériel adapté (aux enfants, aux handi ...) et très spécifique (pour le scaphandre en particulier). Ce matériel doit être aux normes en vigueur spécifiées par la réglementation (FFESSM, code du Sport, section médicale). L'objectif prioritaire est de mettre l'ensemble du matériel en conformité, de réformer tout ce qui est obsolète. Ce travail est en cours sous la responsabilité de Sylvain et de son équipe en place depuis 1 an.

Des achats sont nécessaires au fonctionnement du club. Notre objectif est de limiter notre parc matériel, afin qu'il soit opérationnel.

L'implication des moniteurs dans la maintenance de notre équipement est indispensable.

→ Communication :

Notre volonté est de poursuivre notre association à la vie de la cité.

Un objectif également est de communiquer avec la presse de toutes les actions que nous mettons en place. Par exemple, nous avons eu une page complète sur le journal de la ville de Laval en novembre 2016.

→ Une action envers les scolaires

Un travail pourrait être envisagé dans cette direction.

→ Le vivre ensemble

La vie d'un club sportif dépend largement du cadre relationnel entre ses membres, de plus un licencié heureux de pratiquer son activité, en parlera dans son entourage. Dans notre monde actuel, qui parfois est décrié comme très individualiste, tisser du lien social est également une priorité, largement aussi importante que la performance sportive. Nous créons cette dynamique au CSL, tout en développant les compétences sportives des adhérents.

→ Le respect de l'environnement

La charte du plongeur est systématiquement signée par tous les encadrants. Chacun est sensibilisé aux bonnes conduites à tenir dans le cadre des activités subaquatiques afin de préserver l'environnement.

→ Le CODEP Comité Départemental FFESSM

Deux membres du CSL sont élus au bureau du CODEP (Christophe Lataste : secrétaire , Aurélien Potin : secrétaire adjoint, élection en décembre 2016)

→ Le CIBPL (Comité Interrégional Bretagne Pays de la Loire)

Etre présent en région sur différentes commissions (technique, biologie, pêche, apnée). Communiquer auprès de la région du savoir faire du CSL. S'impliquer dans les formations et recyclage des cadres.

4. Des objectifs par discipline : (voir les CR de l'AG 2016 pour chaque section)

→ Section scaphandre :

→ Apnée et pêche sous-marine :

→ Nage avec palme :

→ Biologie :

→ Handibulle :

→ Photos :

→ Médicale :

→ Technique

En conclusion :

Le CSL est un club actif, un club formateur, un club ouvert sur la différence (handibulles, section jeune, hommes et femmes de tout âge, un club en projet. Un club où le bien-être des personnes a sa place, un

club où chacun est amené à développer des compétences personnelles, des compétences sportives, un club ou la performance sportive a sa place.

Un club de bénévoles qui ont la volonté de partager leur passion sportive.

Michel RAIMBAULT
Président du CSL
janvier 2017

et l'ensemble des membres du comité directeur
(voir tableau suivant)

Nom, Prénom	élu au poste de	Adresse mail
Raimbault Michel	Président	miraimbault@laposte.net
Fournier Emmanuel	Secrétaire	emmanuel.fournier@educagri.fr
Bodin Patrice	Secrétaire adjoint	bodin.team@free.fr
Papillon Valérie	Trésorier	papillonvalerie@sfr.net
Galodé Philippe	Trésorier adjoint	galode_p@club-internet.fr
Loury Pascal	Président adjoint	pascal.loury@gmail.com
Bondu Alain	Membre du comité directeur	sabinetalain@gmail.com
Chapelle Arnaud	Membre du comité directeur	arnosteph5@gmail.com
Salesse Jacques	Membre du comité directeur	j.salesse53@gmail.com
Guiguen Fabienne	Membre du comité directeur	fabienneguiguen@orange.fr
Potin Aurélien	Membre du comité directeur	aurelien.potin@gmail.com
François Paillard	Membre du comité directeur	f.paillard.53@gmail.com
Christophe Lataste	Membre du comité directeur	christophe.lataste@cegetel.net
Florence Thereau	Membre du comité directeur	florence.thereaupaumard@yahoo.fr
Joel Pertron	Membre du comité directeur	pertronj@orange.fr
Céline Janssens	Membre du comité directeur	celine_davril@me.com
Dubos Antoine	Membre du comité directeur	antoine.dubos@educagri.fr
Renard Stéphanie	Membre du comité directeur	stef.london35@gmail.com
Levresse Sébastien	Membre du comité directeur	sebastien.levresse@gmail.com
Caron Caroline	Membre du comité directeur	caroline@agrilogic.fr

RAPPORT D'ACTIVITES AG du 9 octobre 2020

Amis sportifs,

Remerciement à la communauté de communes de l'agglomération lavalloise, à la Ville de Laval pour la mise à disposition de la piscine, des salles de réunion et du local technique, à Mr Leclercq ancien directeur de la piscine retraité depuis avril 2020, Mr Thierry PRAT, nouveau responsable des piscines de Laval.

Remerciement auprès de l'ensemble des adhérents du club, des membres du bureau (présentation des personnes), des membres du comité directeur, des divers partenaires.

Remerciement particulier auprès de l'ensemble des moniteurs du CSL, aux moniteurs scaphandre (N1, N2, N3, Handi, aux formateurs, aux nouveaux diplômés), aux moniteurs apnée et pêche, aux moniteurs nage avec palmes. Merci à l'ensemble de ces personnes, pour leurs compétences, leurs disponibilité, leur rôle formateur, leur envie de transmettre le bonheur de plonger.

Nous allons vous présenter quelques points marquant de la saison 2019/2020.

Je ne peux pas commencer cette AG sans parler du contexte très particulier qui traverse notre pays et le monde entier depuis mars 2020, l'arrêt total de notre activité sur les mois de mars, avril, mai et juin. Le protocole sanitaire nous permet de reprendre nos cours depuis début

septembre, malgré les contraintes, nous en sommes très heureux, merci à vous tous pour le respect des consignes.

En décembre 2019, l'organisation du TELETHON et en janvier 2020, la soirée du CSL ont marqués les manifestations des 50 du club. Merci aux organisateurs.

Le comité directeur et son bureau termine cette année son mandat de 4 ans, commencé en 2016, et pour la plupart des personnes, leur deuxième mandats successif, soit huit à la direction du CSL. Il est temps de laisser la place à une nouvelle équipe en ce jour d'élection du nouveau comité directeur qui élira son bureau.

En tant que président, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres qui m'ont accompagné sur ces 8 années : Valérie, Patrice, Manu, Pascal, Philippe pour le bureau et tous les autres membres du comité directeur.

Nous avons pu mettre en place un travail collaboratif efficace et dans une excellente ambiance.

1. Le travail du bureau, du comité directeur sur les trois premières années de la mandature 2016-2020.

- Le bureau s'est réuni 18 fois depuis son élection de novembre 2016, son rôle est de proposer des orientations au comité directeur.
- Le comité directeur s'est réuni 12 fois en 4 ans, toutes les décisions prises ont fait l'objet d'un procès verbal visible sur le site du club.

2. Le travail des diverses commissions du club

- Chaque commission se réunit hors des réunions de bureau ou du comité directeur en fonction de leurs besoins. Les responsables présenteront leur activité au cours de cette AG. Le rapport écrit de chaque commission sera visible sur le site du club.
- Quelques évènements remarquables au cours de l'année passée sont à noter : toujours un bon fonctionnement de l'équipe et une excellente tenue du local technique mise en place en septembre 2015 sous la conduite de Sylvain, un travail en toute confiance avec le bureau. la mise à jour du site du CSL par Sébastien LEVRESSE en a pris le relais pour cette nouvelle année, les sorties ont été pour la plupart annulée (pendant le confinement) et très partielle en juin dernier. Le TELETHON, la soirée festive de janvier ont marqué le final des 50 ans du club commencé en janvier 2019. Une vente des casquettes floquées au logo du CSL a permis une dernière action en juin dernier.
- Chaque commission en fera écho au cours de cette AG.

3. Les partenaires

LA FFESSM fédération française d'étude et de sports sous-marins

- Notre club de plongée est affilié à une fédération nationale qui se décline sur les régions et départements (voir ci-dessous). Nos liens avec la fédération sont réguliers et particulièrement nombreux en début de saison (saisie des licences par Patrice, paiement des cotisations par Valérie, saisie des niveaux par quelques membres du CSL pour les cartes CMAS). Les liens se font uniquement via internet.

Le CODEP comité départemental

- L'équipe comprend toujours Christophe LATASTE et François PAILLARD du CSL. L'AG du CODEP sera en novembre 2020, la date n'est pas connue à ce jour. Une journée des présidents du 53 a eu lieu le samedi 18 janvier 2020.

Le CIPBL comité interrégional Bretagne Pays de Loire

- la date de l'AG Régionale, Comité Interrégional Bretagne et Pays de La Loire, se déroulera le samedi en novembre ou décembre 2020.

LAVAL AGGLO – PISCINE St NICOLAS

- Laval agglo nous met à disposition les bassins, le local. Nous apprécions cet équipement et mesurons l'intérêt que porte la collectivité pour notre association. En retour, nous sommes présents sur les rencontres proposées par Laval agglo (avec les autres clubs qui utilisent la piscine) pour y indiquer nos besoins (les créneaux horaires). Nous mesurons toute l'importance de cet outil qu'est la piscine et remercions vivement la ville de Laval, Laval Agglo et les élus en charge des liens avec les associations dont le CSL, Mr Leclercq directeur de la piscine (retraité en avril 2020) et tout le personnel de la piscine que nous côtoyons chaque semaine, Mr Thierry PRAT, nouveau responsable des piscine de Laval agglomération (le protocole sanitaire a été vu avec lui le 26 août dernier). Remerciement pour la subvention allouée chaque année par la ville via le partenariat associatif, ce dossier est chaque année piloté par Emmanuel FOURNIER.

4. La vie du club

- Le directeur de bassin : Le dispositif est en place depuis 8 ans maintenant. Cette présence est importante. Chaque lundi et chaque mercredi, la présence du directeur de bassin est obligatoire, la responsabilité du club est engagée (code du sport obligatoire). Il doit être identifiable rapidement en portant un gilet signalétique. Le samedi, les moniteurs du CSL ont la responsabilité des personnes présentes.
- la page Facebook du CSL.
- Le logo du CSL est utilisé sur tous les supports du club, des casquettes ont été floquées en juin dernier.
- Les sorties club : les commissions vont en parler dans leur compte rendu d'activité, beaucoup ont été annulées en 2020.
- Le téléthon : Le CSL a organisé pour une première fois cette manifestation, merci à l'équipe organisatrice.
- Les 50 ans du club : Un merci à tous pour la soirée des 50 ans le 25 janvier 2020. Un merci à l'équipe qui a préparé ce rendez-vous.
- Quelques points remarquables : Je remercie également Valérie notre trésorière pour le travail important de gestion financière, merci à Mr Patrick LOISEL pour son aide professionnelle. Merci aux membres du bureau pour le travail technique sur divers sujets (subventions, licences, suivi kilométrique des moniteurs, site du club). Merci aux moniteurs du club des diverses sections (Handi, Nage, Apnée, Pêche, Scaphandre, Biologie, Médicale pour le travail de mise à jour du matériel, Local technique, Enfants). Merci à tous les adhérents sans qui, le club n'aurait pas lieu d'être.
- Pour conclure
Notre club est multiple et varié, sa richesse, ce sont tous ses adhérents, merci à tous. Tout le bureau souhaite une belle réussite à l'équipe qui en prendra la direction à l'issue de cette AG qui verra le renouvellement du comité directeur et de son bureau.

RAPPORT D'ORIENTATION 2020/2021

Les orientations générales du CSL

- Il n'y aura pas à cette AG de rapport d'orientation, la prochaine équipe aura le loisir de le proposer au prochain comité directeur.

Pour le bureau

Le président

Le vice-président

Michel RAIMBAULT

Pascal LOURY

ORGANISATION DES ELECTIONS :

Statuts du CSL :

Election de 20 membres du comité directeur :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.
- 13.
- 14.
- 15.
- 16.
- 17.
- 18.
- 19.

Parmi le comité directeur, élection du bureau :

Président :

Vice-président :

Secrétaire :

Vice-secrétaire :

Trésorier :

Vice-trésorier :